



VILLENEUVE
SAINT-GEORGES

Service Urbanisme

Date de publication en ligne : 10 mai 2023

EXTRAIT D'ARRETE DE DELIVRANCE D'AUTORISATION DE TRAVAUX SOUMIS A DECLARATION PREALABLE

AFFICHAGE N° du

Par décision municipale n° **DP 94078 23 00045** du - **4 MAI 2023**
Une autorisation de déclaration préalable a été délivrée à

Domicilié (e) Monsieur BOUACHE RACHID
 98 AVENUE DE VALENTON
 94190 VILLENEUVE ST GEORGES

En vue de la réalisation : modification de clôture sur rue par la création d'un portail et
d'un portillon

Sur un terrain sis 98 AV DE VALENTON
Cadastré AI407

Toute personne intéressée pourra prendre connaissance des pièces du dossier au Service Urbanisme, 22 rue de Balzac, aux heures habituelles d'ouverture des bureaux de la Mairie.

Villeneuve-Saint-Georges, le - **4 MAI 2023**

Le Maire


Le Maire
Kati CAHILLAC
Philippe GAUDIN

PROCES-VERBAL

Conformément à l'article R 424-15 du Code de l'Urbanisme,
Nous soussigné, Appareteur à la ville de Villeneuve-Saint-Georges,
certifions que l'extrait d'affichage d'une autorisation de déclaration préalable ayant fait l'objet
de la décision municipale n° **DP 94078 23 00045** du - **4 MAI 2023** a été affichée en
Mairie du au conformément aux textes en vigueur.
Fait à Villeneuve-Saint-Georges, le

L'Appareteur,